

EPCI DU BASSIN DE LANDRES
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 18 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le jeudi dix huit juin à vingt heures à la Maison pour Tous G. Brassens à Trieux, le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

Etaient présents :

Commune d'AVILLERS : Mme CAPELLINI
Commune de BOULIGNY : MM. KINTZINGER, BRUSCO, RIGOLET, FISCHESSE G., BERNARDI
Commune de JOUDREVILLE : MM. LEON, CROCIATI
Commune de LANDRES : M. CECCATO
Commune de MAIRY-MAINVILLE : M. KUEN
Commune de MERCY LE BAS : MM. PEDESINI, KOSINSKI
Commune de PIENNES : MM. TYL, MARASSE, MAZZOCCO
Commune de TRIEUX : MM. SABBA, GOURY
Commune de TUCQUEGNIEUX : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAC, CARLI, GAYCHET, FRETTE
Commune de XIVRY-CIRCOURT : M. SCHNEIDER

DEPARTEMENT :
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :
Briey

CANTON :
du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 28

Etaient représentés :

Commune de BOULIGNY : Mme DONETTI représentée par Mme KINTZINGER
Commune de PIENNES : M. MARIUZZO représenté par M. MARASSE
Mme COUJOUR représentée par Mme TYL
Commune de TRIEUX : M. MIRJOLET représenté par M. GOURY
Mme MASCELLI représentée par Mme SABBA

Le Président certifie que le Conseil
Communautaire a été convoqué le
04/06/2015

Etait absent (excusé) :

Commune de DOMPRIX : M. FISCHESSE P.

Date de publication : 19/06/2015

Envoi en Sous-Préfecture : 19/06/2015

Secrétaire de séance : Mme WAWRZYNIAC Marianne

Le Président
Jean-Marc LEON



Le Président
Jean-Marc LEON

OBJET : Délégation de maîtrise d'ouvrage
Aménagement d'un plateau Rue de la Libération à BOULIGNY

Considérant que la sécurité des piétons, et en particulier celle des enfants, doit être renforcée à la sortie de l'école Robespierre par la réalisation d'un plateau trapézoïdal destiné à ralentir la circulation de la rue de la Libération,

Vu la proposition technique du maître d'œuvre élaborée conjointement entre l'EPCI du Bassin de Landres et la commune de BOULIGNY pour un montant prévisionnel d'opération de 17.066,00 euros HT,

Considérant que la commune de BOULIGNY est en mesure de bénéficier d'une subvention sur ce type d'aménagement, nécessitant une maîtrise d'ouvrage déléguée par l'EPCI,

Vu le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de l'EPCI à la commune de BOULIGNY,

Après avoir entendu Monsieur le Président de l'EPCI du Bassin de Landres et Madame le Maire de BOULIGNY,

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De conclure une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de l'EPCI du Bassin de Landres à la commune de BOULIGNY pour la réalisation d'un plateau trapézoïdal rue de la Libération, au droit de l'école Robespierre.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer et exécuter ladite convention.



Extrait certifié conforme
Le Président
Jean-Marc LEON